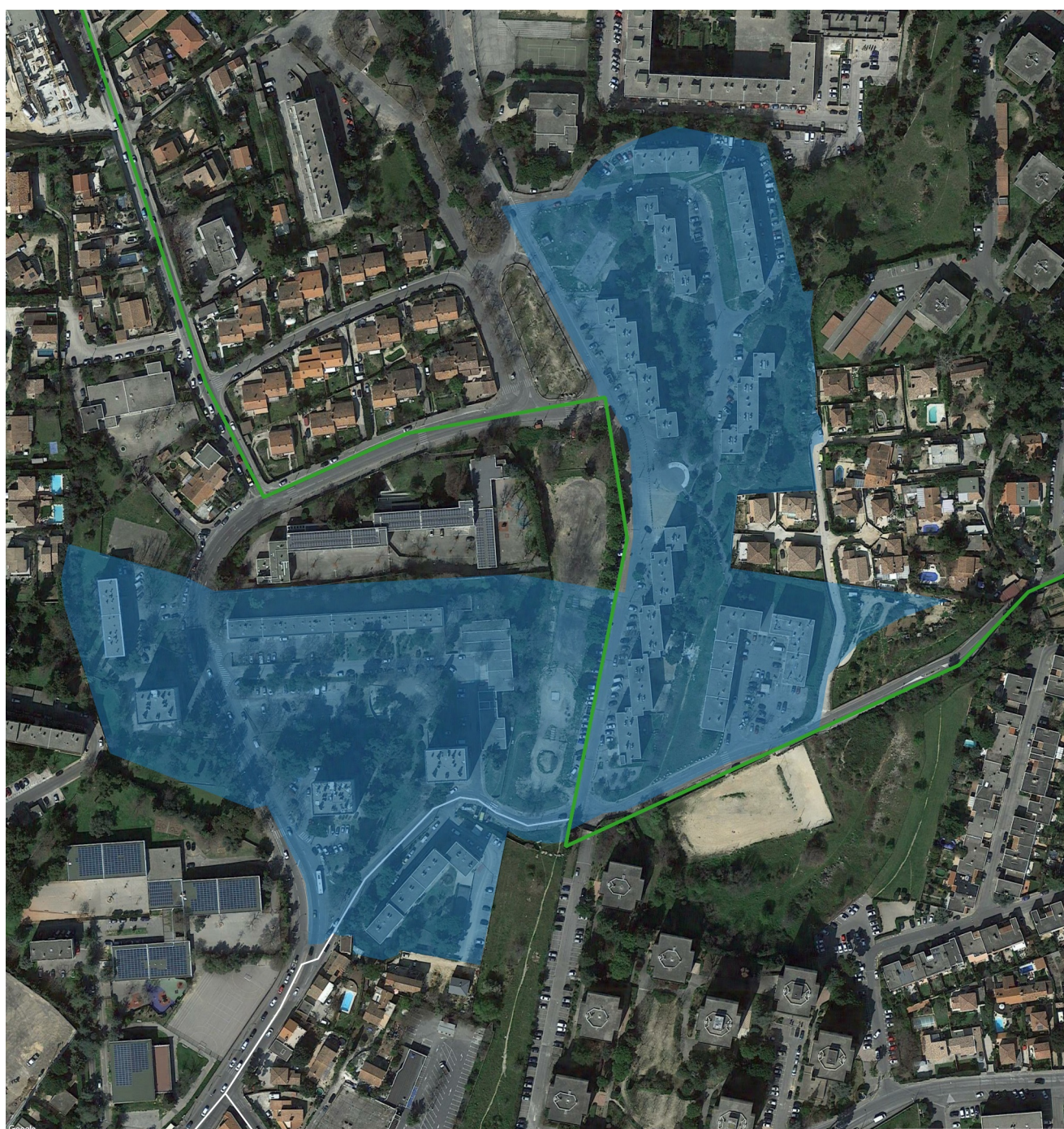


Quartier du Petit Séminaire

Ville de Marseille

1 428 habitants



6% de la population des quartiers prioritaires du PT Nord Est 13 réside sur Le Petit Séminaire

	Nb d'habitants	Part parmi l'ensemble de la population des QP du Nord Est 13
Malpassé Corot	10 439	41,9%
Balustres Cerisaie	2 122	8,5%
Frais Vallon Le Clos La Rose	8 777	35,2%
Le Petit Séminaire	1 428	5,7%
La Marie	1 256	5,0%
Les Olives	882	3,5%
QP du PT - Nord Est 13	24 904	100,0%
QP d'Aix-Marseille-Provence	301 949	

Source : CGET & Insee 2013

24 904 habitants résident sur les 6 quartiers de la Politique de la ville du PT Nord Est 13. Ils représentent 8% de la population habitant dans les quartiers de la Politique de la ville de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence.

1 428 habitants résident sur le quartier du Petit Séminaire soit 6% de la population des QP du pôle territorial.

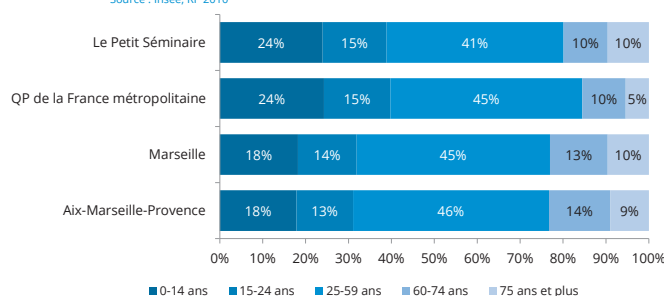
Note méthodologique :

L'insee a transmis en 2015 une estimation de données à partir des chiffres du RP 2010 aux contours exacts des nouveaux quartiers prioritaires. A partir des ratios transmis par l'Insee, le Compas a ré-estimé (dès qu'il était possible de le faire) les sous-populations de chacun des quartiers.

Tous les graphiques et tableaux de ce document sont construits à partir de ces données à l'exception de la partie «revenus-pauvreté».

39% de la population du quartier a moins de 25 ans

Répartition de la population par tranches d'âge
Source : Insee, RP 2010



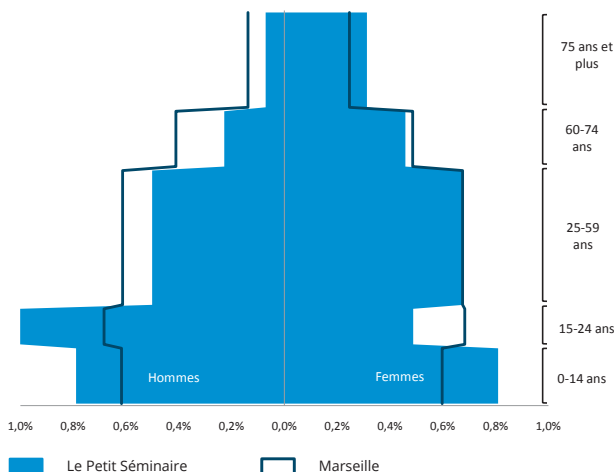
Comme sur l'ensemble des quartiers prioritaires français, le quartier du Petit Séminaire possède une population plus jeune que son environnement géographique.

Ainsi 39% de sa population a moins de 25 ans (**340 enfants de moins de 15 ans et 210 jeunes de 15-24 ans**).

La population en âge d'être active (**les 25-59 ans**) représente **41%** des habitants du quartier (**590 personnes**).

20% du quartier a 60 ans ou plus (**dont 150 personnes de 60-74 ans et 140 de 75 ans et plus**).

La pyramide des âges ci-contre montre la sur-représentation des moins de 15 ans dans le quartier du Petit Séminaire au regard de la ville de Marseille.



Autant de 60-74 ans que de 75 ans et plus

L'indice d'évolution des générations âgées est plus faible que l'indice observé au niveau communal. **Le quartier compte ainsi en 2010, autant de 60-74 ans que de 75 ans et plus** (contre 1,4 fois plus de 60-74 ans que de 75 ans et plus à Marseille).

Le vieillissement à venir de ces générations est proportionnellement moins important qu'en moyenne sur l'ensemble des quartiers prioritaires de la France métropolitaine (il est de 1,9 à l'échelle nationale en 2010).

L'indice de jeunesse est en revanche supérieur à la moyenne communale (1,7 contre 1,1). Ce qui signifie qu'il y a 1,7 fois plus de jeunes (moins de 20 ans) dans le quartier que de 60 ans et plus.

	Indice de jeunesse	Indice d'évolution des générations âgées		indice
		60-74 ans	75 ans et plus	
Le Petit Séminaire	1,7	147	137	1,1
QP de la France métropolitaine	2,1	485 285	259 459	1,9
Marseille	1,1	114 403	81 724	1,4
Aix-Marseille-Provence	1,0	261 378	165 156	1,6

Source : Insee, RP 2010

Note méthodologique :

L'indice de jeunesse rapporte le nombre de moins de 20 ans à la population de 60 ans et plus. Plus l'indice est fort, plus la population est jeune, mais induit un vieillissement à venir important.

L'indice d'évolution des générations âgées rapporte les 60-74 ans aux 75 ans et plus. Plus cet indice est important plus le vieillissement à venir de la population risque d'être important (basculement des 60-74 ans dans la génération des 75 ans et plus).

Des ménages plus grands que sur le reste de la commune

	Nb de personnes par résidence principale	Nb de ménages
Le Petit Séminaire	2,5	571
QP de la France métropolitaine	2,3	2 089 043
Marseille	2,2	379 139
Aix-Marseille-Provence	2,3	787 791

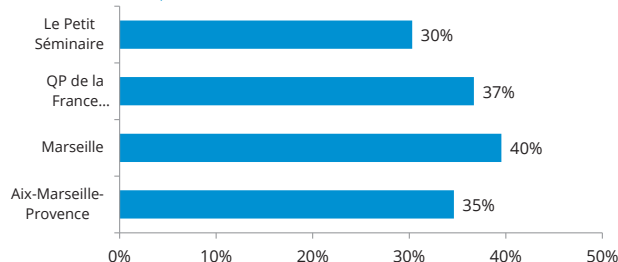
Source : Insee, RP 2010

Le nombre de ménages sur le quartier est estimé à 570.

La taille moyenne des ménages (nombre de personnes par résidence principale) est plus élevée qu'à l'échelle communale et intercommunale (2,5 contre respectivement 2,2 et 2,3).

Part des ménages d'une personne parmi l'ensemble des ménages

Source : Insee, RP 2010

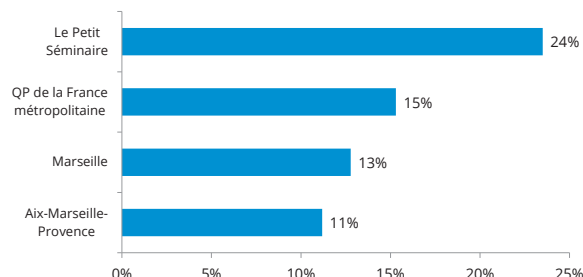


La proportion de personnes seules explique en partie ce phénomène puisqu'elle est plus faible sur le quartier (30%) que sur la commune (40%).

On estime ainsi à 170 le nombre de personnes seules sur le quartier. Parmi elles, 130 sont des femmes et 40 des hommes (75 et 25%).

Part des familles monoparentales

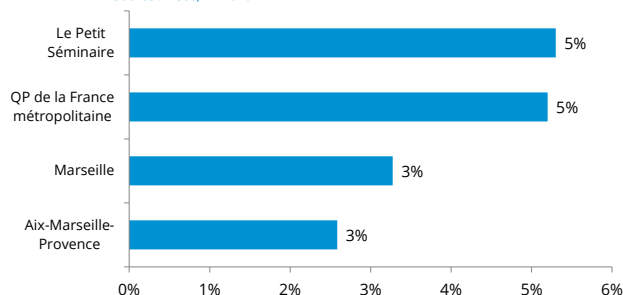
Source : Insee, RP 2010



La structure de l'habitat (présence de logements sociaux) au sein des quartiers prioritaires induit une forte concentration des ménages monoparentaux, ménages bien souvent les plus précaires sur le plan monétaire. **Sur le quartier, 24% des ménages sont monoparents, soit 130** (contre 13% à l'échelle communale).

Part des ménages de 6 personnes et plus

Source : Insee, RP 2010



5% des ménages du quartier sont des ménages de 6 personnes ou plus (30 ménages). La part de ces ménages de grande taille est relativement faible au niveau communal et intercommunal (3%).

A l'échelle de l'ensemble des quartiers prioritaires de la France métropolitaine, la proportion atteint 5%.

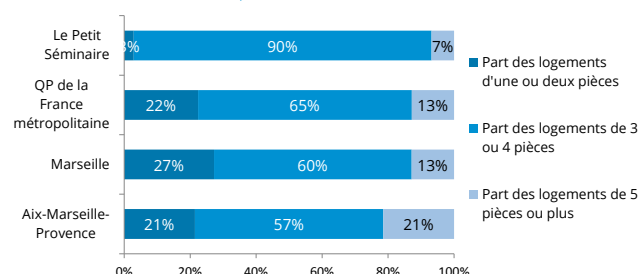
90% des ménages vivent dans un T3 ou T4

Le quartier du Petit Séminaire est marqué par une forte sur-représentation des T3 et des T4 au sein du parc de résidences principales, puisqu'ils représentent **90% des logements présents** (30 points de plus que la moyenne de Marseille).

Les petits logements sont à l'inverse sous-représentés (3%), ce qui explique en partie la plus faible part de personnes seules sur le quartier.

Répartition des logements selon le nombre de pièces

Source : Insee, RP 2010



12% d'étranger dans la population du quartier

	Nb d'étrangers	Part d'étrangers dans la population
Le Petit Séminaire	173	12%
QP de la France métropolitaine	893 693	19%
Marseille	66 303	8%
Aix-Marseille-Provence	104 234	6%

Source : Insee, RP 2010

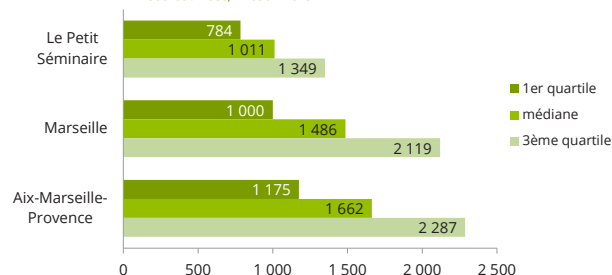
12% de la population du quartier est d'origine étrangère, soit environ 170 personnes. A l'image de l'ensemble des quartiers prioritaires de la France métropolitaine, la part d'étrangers est plus importante que sur les territoires non-inscrits à la Politique de la ville (8% d'étrangers en moyenne communale).

Un niveau de vie médian mensuel de 1 010€

Avec un niveau de vie médian de 1 011€ par mois sur le quartier, l'écart atteint 475€ avec celui de la commune.

L'écart est moindre au sein des populations pauvres puisqu'il est de 220€ au niveau du 1er quartile. En revanche, les 25% les plus aisés du quartier prioritaire ont un niveau de vie au minimum plus faible de 770€ que ceux de la commune.

Revenus mensuels disponibles par unité de consommation
(en euros)
Source : Insee, FiLoSoFi 2013



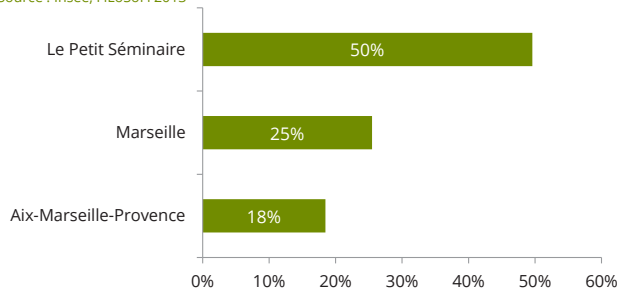
Note méthodologique :

Les données sur les niveaux de vie et les taux de pauvreté proviennent de la source fiscale FiLoSoFi 2013.

Le revenu disponible par unité de consommation (UC), également appelé «niveau de vie», est le revenu disponible par «équivalent adulte». Il est calculé en rapportant le revenu disponible du ménage au nombre d'unités de consommation qui le composent. Toutes les personnes rattachées au même ménage fiscal ont le même revenu disponible par UC (ou niveau de vie).

La moitié de la population vit sous le seuil de pauvreté

Taux de pauvreté
Source : Insee, FiLoSoFi 2013



Avec un niveau de vie plus faible, le taux de pauvreté relevé sur le quartier est logiquement plus important qu'à l'échelle de la commune. Ainsi, **50% de la population du quartier vit sous le seuil de pauvreté national, soit environ 710 personnes.**

Note méthodologique :

Le taux de pauvreté représente la part des personnes dont le niveau de vie est inférieur à 60% du revenu médian national (soit un niveau de vie inférieur à 1 000€ par mois et par unité de consommation en 2013). Compte tenu de la prise en compte des structures familiales (nombre d'unités de consommation),

- une personne seule est pauvre si elle vit avec moins de 1 000€ par mois ;
- un couple sans enfant à charge est pauvre s'il vit avec moins de 1 500€ par mois en cumulant l'ensemble des ressources du ménage ;
- une famille monoparentale avec un enfant est pauvre dès lors qu'elle présente un niveau de vie inférieur à 1 300€ par mois ;
- un couple avec deux enfants est pauvre si la somme des ressources du ménage n'atteint pas 2 100€ par mois.

28% des ménages bénéficient des minima sociaux

	Allocataires des minima sociaux	Taux de couverture des ménages	Allocataires selon prestation		Part des ménages couverts selon prestation	
			AAH	RSA socle	AAH	RSA socle
Le Petit Séminaire	162	28,4%	36	126	6,3%	22,1%
Marseille	69 568	18,3%	17 882	51 686	4,7%	13,6%
Aix-Marseille-Provence	106 207	18,3%	29 550	76 657	3,8%	9,7%

Source : Cnaf 2015 & Insee RP 2010

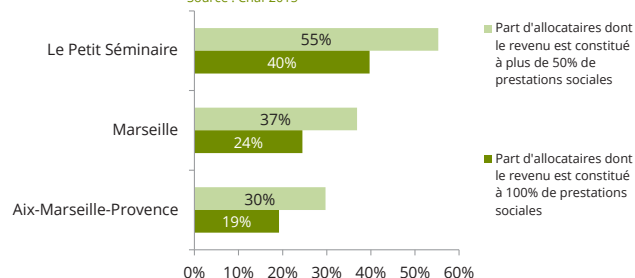
28% des ménages du quartier sont couverts par les minima sociaux en 2015, soit 160 ménages. La proportion est ainsi supérieure de **10 points** à la moyenne communale. Plus des trois quarts de ces allocataires sont bénéficiaires du **RSA Socle (77% soit 130 ménages)**. Ainsi 22% des ménages recensés en 2010 par l'Insee bénéficient de cette allocation.

Note méthodologique :

Les données des allocataires issues de la Cnaf 2015 sont transmises par l'Insee aux contours exacts des quartiers prioritaires. Certains quartiers dont l'information n'a pu être géolocalisée ne sont pas renseignés ; de fait le niveau «ensemble des QPV de la France métropolitaine» n'est pas disponible.

40% des allocataires du quartier ont des revenus dépendant totalement des prestations

Le niveau de dépendance des allocataires aux prestations sociales
Source : Cnaf 2015



Du fait d'un niveau de vie relativement faible de la population du quartier, la dépendance aux prestations reste très importante.

Ainsi 55% des allocataires de la CAF ont des revenus dépendant de moitié de ces prestations (170 ménages) et 40% ont des revenus dépendant totalement des prestations (120 ménages). C'est respectivement 18 et 16 points de plus que la moyenne communale.

39% des assurés sociaux couverts par la CMU-C

	Population couverte par la CMU-C	Répartition selon la tranche d'âge			Taux de couverture des assurés sociaux			
		Moins de 18 ans	25-49 ans	50-59 ans	Moins de 18 ans	25-49 ans	50-59 ans	Total
Le Petit Séminaire	324	153	93	25	60%	34%	26%	39%
Marseille	123 344	52 337	42 664	12 564	33%	17%	15%	18%
Aix-Marseille-Provence	173 551	72 221	60 638	17 940	11%	11%	9%	12%

Source : Cnam 2015

Environ 320 personnes bénéficient de la CMUC sur le quartier à la fin de l'année 2015, **soit 39% des assurés sociaux**. L'écart avec la commune est ici important puisqu'il atteint 21 points.

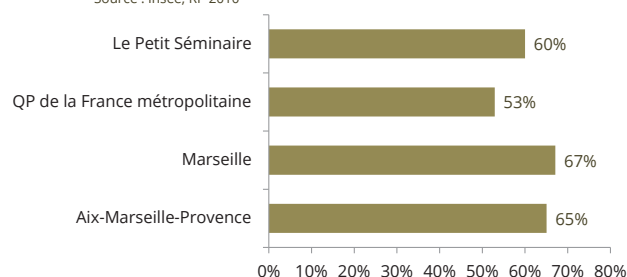
Quelque soit le territoire observé, **le taux de couverture le plus important se situe chez les populations jeunes (moins de 18 ans) : 60% bénéficient de la CMU-C sur le quartier du Petit Séminaire, soit 150 mineurs.**

60% des jeunes de 16-24 ans sont scolarisés

Potentiellement, un faible taux de scolarisation induit de faibles niveaux de formation sur le quartier et une présence plus importante d'ouvriers et d'employés (dont la qualification requise est moins élevée que sur les autres CSP).

Sur le quartier, le taux de scolarisation des 16-24 ans atteint 60%, soit 7 points de plus que celui de l'ensemble des QP de la France métropolitaine (53%). Il est par contre inférieur à la moyenne communale (7 points de moins).

Taux de scolarisation des 16-24 ans
Source : Insee, RP 2010

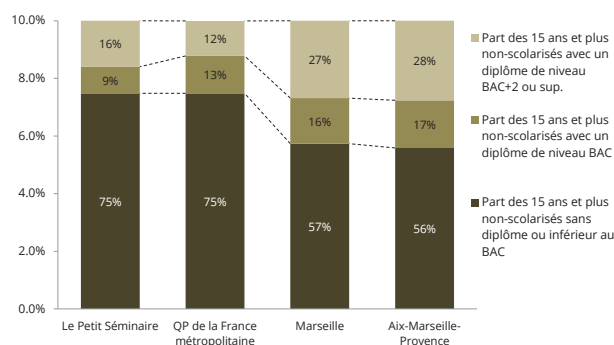


Note méthodologique :

Le taux de scolarisation couvre les 16-24 ans. Si un faible taux induit une probabilité d'échec scolaire plus importante, cela est surtout vrai chez les 16-18 ans. De plus, l'indicateur ne traduit qu'une scolarité étudiante plus ou moins longue, mais pas nécessairement un «échec» scolaire ou un bas niveau de formation (sortie sans diplôme ou avant le BAC).

Les trois quart de la population non-scolarisée possède un bas niveau de formation

Répartition des 15 ans et plus non-scolarisés selon leur niveau de formation
Source : Insee, RP 2010



Note méthodologique :

Le calcul des niveaux de formation se réalise sur la population des 15 ans et plus ayant achevé leur scolarisation.

Les bas niveaux de formation (inférieurs au BAC) regroupent les sans-diplômes, les CEP, CAP-BEPC, et brevet des collèges.

Le niveau de formation est nettement inférieur dans les quartiers de la Politique de la ville qu'ailleurs ; dû notamment à une scolarité bien souvent écourtée.

Sur le quartier, la part des 15 ans et plus non-scolarisés sans diplôme ou inférieur au BAC atteint 75%, soit une proportion égale à la moyenne des quartiers prioritaires métropolitains. Ce taux est en revanche supérieur de 18 points à celui de la ville de Marseille (57%).

Par conséquent **la part des 15 ans et plus non-scolarisés avec un diplôme de niveau BAC+2 ou sup. n'est que de 16% sur Petit Séminaire**, contre 27% au niveau communal.

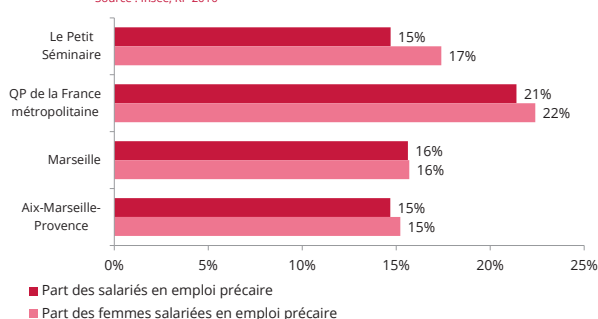
42% des 15-64 ans sont en emploi

Le taux d'emploi des 15-64 ans sur le quartier est plus faible que celui de l'ensemble des quartiers prioritaires métropolitains (42% contre 47%). Il est également inférieur à la moyenne communale qui atteint 55%.

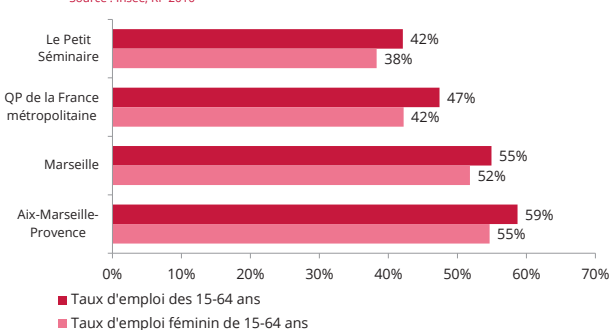
Le **taux d'emploi féminin** est plus faible que celui des hommes sur le quartier puisqu'il n'est que de **38%** (52% à Marseille).

La précarité de l'emploi est nettement moins marquée sur le quartier qu'elle ne l'est en moyenne sur les QP de la France métropolitaine. **15% des salariés sont concernés** soit 1 point de moins qu'à l'échelle de Marseille.

Part des salariés en emploi précaire
Source : Insee, RP 2010



Taux d'emploi des 15-64 ans
Source : Insee, RP 2010



Note méthodologique :

Les données des 2 graphiques ci-contre sont issues des estimations RP de l'Insee de 2010.

Le taux d'emploi rapporte les 15-64 ans en emploi à la population de 15-64 ans du territoire. Le **taux d'emploi féminin** rapporte le nombre de femmes de 15-64 ans en emploi à la population féminine de 15-64 ans du territoire.

Sont considérés comme **contrats précaires** les contrats à durée déterminée, les contrats d'intérim, les emplois aidés, les apprentis et les stagiaires rémunérés. La part des salariés en contrats précaires donne une indication de la stabilité d'accès à l'emploi de la population salariée résidant sur le territoire.

Plus d'un quart des demandeurs d'emploi sont inscrits depuis plus de 2 ans à Pôle Emploi

Nb de DEFM des catégories ABC en 2016		Répartition selon le sexe				Demandeurs de longue durée (2 ans ou plus)	
		Hommes		Femmes			
		Nb	%	Nb	%	Nb	%
Le Petit Séminaire	126	74	59%	52	41%	34	27%
QP d'Aix-Marseille-Provence	46 167	26 305	57%	19 595	42%	11 365	25%

Source : Insee, Pôle Emploi 31/12/2016

A la fin de l'année 2016, **près de 130 demandeurs d'emploi des catégories ABC** résident sur le quartier, dont 59% d'hommes.

Le chômage de longue durée (2 ans ou plus) sur le quartier est plus élevée que la moyenne des quartiers prioritaires d'Aix-Marseille-Provence (**27% contre 25%**).

Note méthodologique :

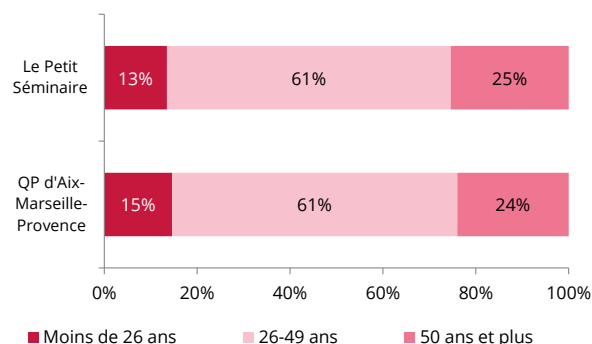
Les données sur les demandeurs d'emploi sont issues de Pôle Emploi et transmises par l'Insee à l'échelle du contour exact des quartiers de la Politique de la ville. Certains quartiers dont l'information n'a pu être géolocalisée ne sont pas renseignés ; de fait le niveau «ensemble des QPV de la France métropolitaine» n'est pas disponible.

Les données décrivant le sexe, l'âge et la durée du chômage se rapportent aux DEFM des catégories ABC au 31/12/2016.

Un quart des demandeurs d'emploi ont 50 ans et plus

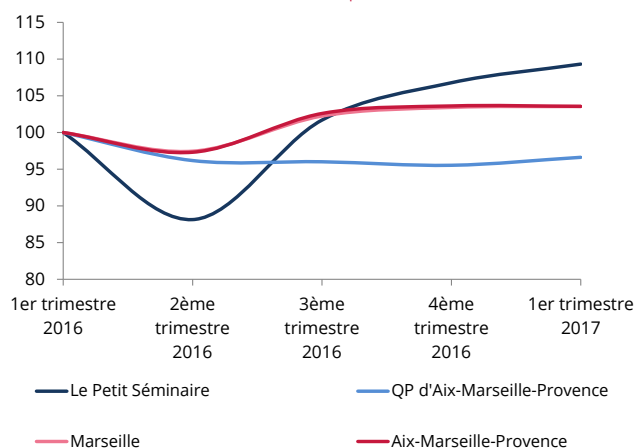
Compte tenu des tranches d'âge considérées, les 26-49 ans représentent assez logiquement la majeure partie des DEFM des catégories ABC quel que soit le territoire. **Environ 60% des demandeurs d'emploi sont âgés de 26 à 49 ans** sur le quartier du Petit Séminaire, la part des DEFM âgés de moins de 26 ans atteint 13%, et celle des personnes âgées de 50 ans et plus, 25%.

Répartition par âge des DEFM des catégories ABC
Source : Insee, Pôle Emploi 31/12/2016



Une hausse du nombre de demandeurs d'emploi depuis le 2ème trimestre 2016

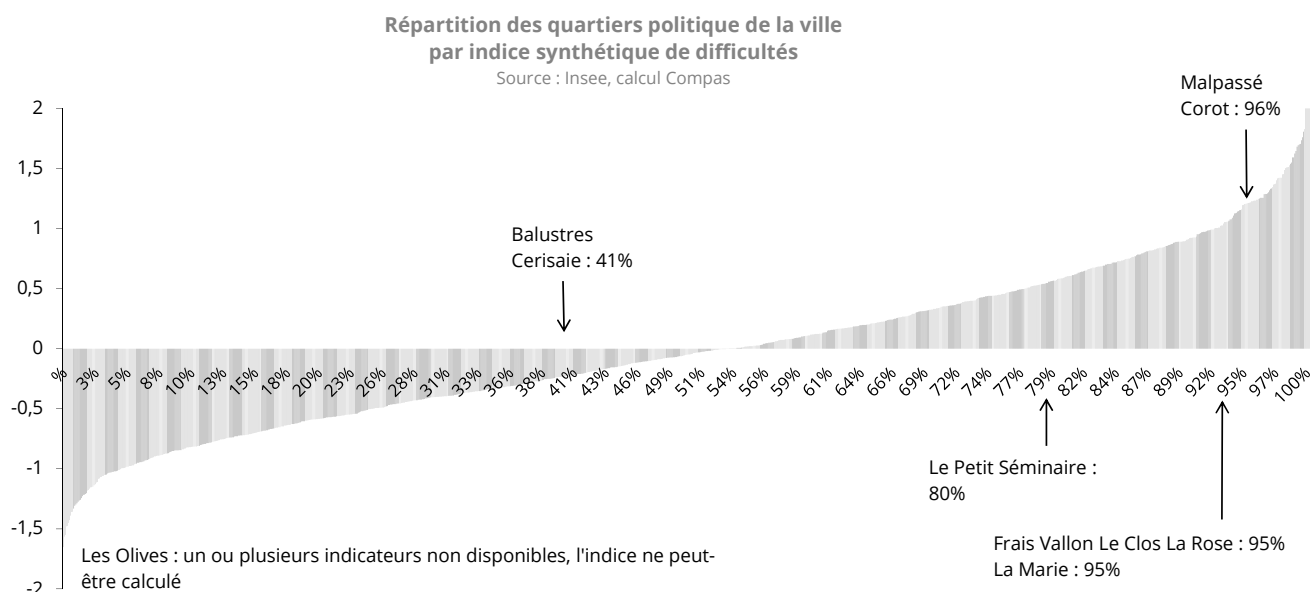
Evolution du nombre total de demandeurs d'emploi de catégorie A, B ou C (base 100 en mars 2016)
Source : Insee, Pôle Emploi



L'année 2016 est marquée par une hausse du nombre de demandeurs d'emploi à partir du 2ème trimestre. Cette augmentation est plus intense sur le quartier du Petit Séminaire que sur les autres territoires de comparaison. Au total, on observe une hausse de **25 chômeurs entre le 2ème trimestre 2016 et la 1er trimestre 2017**.

Au 1er trimestre 2017, les DEFM du quartier sont au nombre de 130.

Positionnement des quartiers selon l'indice de difficultés



L'indicateur synthétique de difficulté place quasiment tous les quartiers du PT Nord Est 13 dans la deuxième moitié de l'axe : ces quartiers concentrent davantage de difficultés que la moyenne des quartiers prioritaires métropolitains, le quartier Malpassé Corot présentant la situation la plus défavorable parmi les quartiers du PT.

Le quartier du Petit Séminaire se situe au 939ème rang des quartiers prioritaires métropolitains (parmi les 1 174 dont la donnée est disponible sur les 4 indicateurs), c'est à dire parmi les 20% les plus fragiles.

Note méthodologique :

L'indice synthétique des difficultés classe les quartiers prioritaires de la Politique de la ville en fonction de l'intensité de leurs difficultés sociales et économiques. Cet indice correspond à la somme des écarts de quatre indicateurs par rapport à la moyenne de l'ensemble des quartiers prioritaires de la ville. Les indicateurs choisis sont les suivants :

- Part des ménages à bas revenus (en %),
- Part de la population sans diplôme ou avec un diplôme de niveau inférieur au BAC (en %),
- Part des familles monoparentales (en %),
- Part des emplois précaires (CDD, Intérim, emplois aidés, apprentis et stages rémunérés) (en %).

Ces indicateurs ont été choisis en fonction de leur disponibilité et de leur représentation de difficultés sociales et/ou économiques. Chaque indicateur mesure un type de difficultés : pauvreté (ménages à bas revenus), bas niveau de formation (sans diplôme ou avec un diplôme niveau inférieur au BAC), composition familiale (famille monoparentale) et emploi (emplois précaires).

Le graphique ci-dessus réparti l'ensemble des 1 174 quartiers prioritaires de la Politique de la ville par indice synthétique de difficultés en les classant par ordre croissant (seuls les quartiers où toutes les données sont disponibles ont été pris en compte). Plus l'indice est élevé, plus les difficultés sont importantes. Quand l'indice est négatif, l'intensité des difficultés du quartier est inférieure à la moyenne de l'ensemble des quartiers prioritaires pris en compte.

